

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur de Suisse au Canada

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 23 avril 1969.

No. -501

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° 17/69 du 23 avril 1969 concernant le renouvellement de l'« Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Confédération Suisse concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique » qui est entré en vigueur le 31 juillet 1958 et a été renouvelé le 26 novembre 1964.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement canadien approuve la proposition visant à renouveler l'Accord pour une période additionnelle de trois ans à compter du 31 juillet 1968. Je confirme en outre que votre Note et la présente réponse, dont les versions anglaise et française font également foi, constitueront un accord entre nos deux Gouvernements à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

MITCHELL SHARP

Son Excellence Monsieur Hans Gasser
Ambassadeur de Suisse
5, avenue Marlborough
Ottawa